

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 59 (1918), p. 181-187

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1918\\_\\_59\\_\\_181\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1918__59__181_0)

© Société de statistique de Paris, 1918, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 6. — JUIN 1918

---

---

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MAI 1918

##### SOMMAIRE

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EUGÈNE D'EICHTHAL, PRÉSIDENT.**

**PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 20 MARS ET 17 AVRIL 1918.**

**COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.**

**NÉCROLOGIE.**

**COMMUNICATION DE M. YVES-GUYOT : « LES FINANCES DE GUERRE DES ÉTATS-UNIS. »**

**COMMUNICATION DE M. PAUL MEURIOT : « LA POPULATION ET LA STATISTIQUE PARLEMENTAIRE AUX ÉTATS-UNIS. »**

---

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EUGÈNE D'EICHTHAL, PRÉSIDENT**

La séance est ouverte à 17<sup>h</sup> 30 par M. Eugène d'Eichthal, président.

#### **PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 20 MARS ET 17 AVRIL 1918**

M. le Président met aux voix l'adoption des procès-verbaux des séances des 20 mars et 17 avril 1918 insérés respectivement dans les journaux d'avril et de mai.

M. PATART fait l'observation suivante sur le procès-verbal de la séance du 20 mars, inséré dans le journal d'avril 1918 :

« J'ai présenté à la Société quelques observations qui sont reproduites dans des termes qui diffèrent de ce que j'ai voulu dire et qui seraient de nature à amener des rectifications justifiées.

« J'ai dit qu'en 1913, l'importation de charbons par le port de Bordeaux avait été, en moyenne, de 116.000 tonnes par mois, tandis que dans les premiers mois qui suivirent la déclaration de guerre, la valeur de cette importation se trouva réduite de plus de moitié. On en rechercha la cause, et les pouvoirs publics invitèrent les négociants en charbons à reprendre leurs importations. Mais ils protestèrent énergiquement en affirmant qu'ils importaient autant et plus que d'habitude. La véritable cause du déficit dans les importations était la suivante : le port de Bordeaux alimentait deux compagnies de chemins de fer, celle de Paris à Orléans sur le réseau duquel s'écoulait, bon an mal an, environ 700.000 tonnes dont 400.000 à 450.000 pour ses propres besoins, et la Compagnie du Midi qui en recevait 300.000 tonnes environ. Devant la hausse du charbon anglais et des frets, ces deux compagnies ayant à leur disposition les charbons français réquisitionnés, avaient presque complè-

tement cessé leurs achats à l'étranger. D'où le déficit de l'importation qui n'était en rien imputable aux négociants.

« La rectification qui précède me paraît nécessaire, car les deux compagnies de chemins de fer intéressées et ceux qui connaissent les questions pourraient être — et à bon droit — étonnés des indications — inexactes dans la forme où elles ont été relatées — que je vous avais fournies. »

Sous réserve de cette observation, les procès-verbaux des séances de mars et d'avril sont adoptés.

#### COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages parmi lesquels il cite :

ANGLETERRE. — Journal of the Royal Statistical Society (London).

DANEMARK. — La marine marchande et la navigation, 1911-1915.

SUÈDE. — Situation de la Banque de Suède, 1917.

FRANCE. — Travaux des Commissions mixtes départementales pour le maintien du travail national. Année 1916.

— Journal de la Statistique générale de la France. Service d'observation des prix. Aperçu des importations principales dans les divers pays, de 1911 à 1913, avec indication des provenances françaises et étrangères.

M. Fernand FAURE qui a eu l'occasion de consulter ce dernier ouvrage, est heureux d'en faire l'éloge : c'est, dit-il, un des documents statistiques les plus importants de ceux qui ont été publiés non seulement pendant la guerre, mais avant la guerre. L'idée de ce travail doit être retenue et mérite d'être suivie; son exécution se rattache à la guerre, puisqu'il donne le mouvement des importations du monde pour les années 1911-1912-1913 et en particulier celui de la France et de l'Allemagne. La comparaison peut être faite pour ces deux pays et leur force d'expansion s'en déduit; d'où pour nous, Français, une précieuse indication pour orienter notre action et voir dans quel sens nous devons travailler pour lutter victorieusement contre notre rivale.

Il est d'ailleurs à souhaiter que, dans quelques années, un travail statistique de cette nature soit exécuté et qu'on y trouve des cartogrammes analogues à ceux de M. LEVASSEUR; ces cartogrammes indiqueraient par des bandes les divers courants d'importation, pour les principaux produits. De tels documents pour l'universalité des importations, ce qui, du reste, implique aussi les exportations, seraient d'une utilité incontestable. M. Fernand FAURE en propose la réalisation à ceux qui ont le loisir de s'y livrer.

M. le Secrétaire général fait une mention spéciale d'une plaquette de notre collègue M. DEWAVRIN : « Le système fiscal de guerre de la Confédération helvétique », ainsi que d'une publication de l'Institut international de Statistique de La Haye : Mouvement de la population (Europe).

#### NÉCROLOGIE

M. le Secrétaire général annonce le décès de notre collègue M. DOLLFUS, survenu en 1913 et qui n'a été porté à sa connaissance que dans le courant du mois de mai 1918.

#### COMMUNICATION DE M. YVES-GUYOT : « LES FINANCES DE GUERRE DES ÉTATS-UNIS »

M. le Président donne la parole à M. YVES-GUYOT pour le développement de sa communication :

« Il rappelle d'abord qu'au pair le dollar vaut 5'18 et que pour convertir en francs les chiffres qu'il va produire, il faut au moins les multiplier par 5.

« Les États-Unis ayant déclaré l'état de guerre le 2 avril et étant entrés dans la guerre le 6 avril, l'année financière 1917-1918, au lieu de partir du 1<sup>er</sup> juillet, comprend en réalité quinze mois jusqu'au 30 juin 1918.

« Pour cette période, le Congrès évalua les dépenses probables à \$ 18 milliards 879 millions, y compris 7 milliards en prêts aux Alliés : il avait prévu en plus \$ 2 milliards 500 millions de *contract obligations* pour paiement de fournitures à l'État.

« En chiffres ronds, on prévoyait une dépense de \$ 20 milliards qui serait couverte par \$ 4 milliards d'impôts, soit 20 % et \$ 16 milliards d'emprunts, soit 80 %.

« Le 24 avril, l'*Emergency Bond law* autorisait le secrétaire du Trésor à émettre pour \$ 5 milliards de *bonds* (obligations d'État) et pour \$ 2 milliards de *Treasury Certificates*, certificats du Trésor, qui ont joué un grand rôle, analogue à celui des bons de la Défense nationale. Le même *act* créa les *War Savings certificates* (certificats d'épargne de guerre), dont l'échéance ne devait pas dépasser cinq ans. M. Vanderlip, président de la *National City Bank*, nommé président du comité chargé d'en diriger l'émission, y attachait non seulement un grand intérêt financier, mais encore un grand intérêt moral. Le Gouvernement a encore émis des *thrift cards* (des cartes d'économie), sur lesquelles on peut coller 16 timbres de 25 cents chacun (1<sup>er</sup> 30); quand l'une d'elles est remplie, elle peut être échangée contre un certificat de versement des *War Savings*. Sur les \$ 5 milliards de *bonds*, le secrétaire d'État était autorisé à en prêter \$ 3 milliards aux Alliés.

« Le Gouvernement se procura tout d'abord des ressources par les *Treasury certificates* : 1<sup>er</sup> mai 1917, \$ 268 millions; 1<sup>er</sup> novembre, \$ 2 milliards 320 millions; 1<sup>er</sup> décembre, \$ 1 milliard 889 millions; au 1<sup>er</sup> janvier 1918, \$ 691 millions. Le premier des deux emprunts de la Liberté (*Liberty loans*), émis le 15 juin 1917, donna \$ 2 milliards; le second, émis le 15 novembre, réunit \$ 4 milliards 617 millions de souscriptions, mais au-dessus de \$ 3 milliards, elles furent réduites de moitié. Ces deux emprunts ont donc fourni \$ 5 milliards 800 millions.

« Il y avait en circulation, au 27 mars 1918, \$ 3 milliards de *Treasury certificates*. Le secrétaire du Trésor a été autorisé à en émettre pour \$ 8 milliards.

« Depuis le 1<sup>er</sup> août 1914, les États-Unis avaient fait deux lois fiscales, dont la dernière datait du 3 mars 1917. Dès le 15 avril 1917, M. McAdoo, le secrétaire du Trésor, demanda de nouvelles ressources fiscales, et le *War revenue bill*, comprenant un relèvement de l'impôt sur le revenu, puis l'*Excess profit tax* (impôt sur les bénéfices de guerre) et divers autres taxes ou remaniements de taxes, sur les boissons, le tabac, certains objets de luxe, les films, le timbre, les successions, fut promulgué le 3 octobre par le Président Wilson, sous le nom de *the War tax Law*. On en fit remonter l'application au 1<sup>er</sup> janvier 1917 et exceptionnellement pour cette loi, l'année fiscale se confond avec l'année du calendrier. La *Guaranty trust Company* de New-York en a fait une analyse qui indique nettement la séparation des taxes de guerre de celles qui les précédaient.

« L'*income tax* ne frappait pas les revenus de \$ 4.000 et au-dessous : elle frappait seulement les revenus supérieurs d'une taxe de 2 % et ceux au-dessus de \$ 20.000 d'une taxe supplémentaire progressive.

« La *War tax Law* frappe les revenus d'une nouvelle taxe de 2 % au-dessus de \$ 1.000 pour les personnes isolées et de \$ 2.000 pour les personnes mariées ou chefs de famille. Elle ajoute une seconde taxe supplémentaire pour les revenus au-dessus de \$ 5.000 qui commence à 1 %, mais qui s'élève jusqu'à 50 % pour les revenus au-dessus de \$ 2 millions.

« Les taxes établies par les deux lois s'additionnent : elles sont très faibles jusqu'aux revenus de \$ 5.000 (soit 25.900 francs) à \$ 7.500 (soit 38.850 francs) puisqu'elles ne s'élèvent qu'à \$ 205 (soit 1.062 francs) pour le revenu qui sert de point de départ à cette tranche. Mais la progression soumet les revenus de

\$ 1.500.000 (7.777.000 francs) à \$ 2 millions (10.360.000 francs) à un impôt de \$ 1.130.180 soit de 5.698.932 francs. Au-dessus de 2 millions, l'impôt atteint 67 %.

« Pour les *excess profits*, on opère tout d'abord une déduction du revenu produit de 1911 à 1913 relativement au capital engagé. S'il est inférieur à 7 % ou supérieur à 9 %, il est ramené à l'un de ces deux chiffres : puis on ajoute une somme fixe de \$ 6.000 pour les particuliers et de \$ 3.000 pour les sociétés (corporations). Cette déduction faite, si le profit est de 15 % et au-dessous, il est soumis à une taxe de 20 %; de 15 à 20 %, à une taxe de 25 %; de 20 à 25 %, à une taxe de 35 %; de 25 % à 33 %, à une taxe de 45 %, et au-dessus à une taxe de 60 %.

« Ces impôts ont reçu le nom de *Liberty tax*; ils représentent, dit M. D. C. Roper, *Commissioner of National Revenue*, cette portion du fardeau que nous assumons nous-mêmes, tandis que les *Liberty loans* (les emprunts de la Liberté) représentent celle que nous léguons à nos héritiers.

« Les législateurs disent qu'ils ont eu pour but de prélever une contribution avec le minimum possible des inconvénients pour les contribuables et de trouble pour les affaires et l'industrie.

« On sait que jusqu'au XVI<sup>e</sup> amendement de la Constitution en vigueur seulement depuis le 25 février 1913, l'impôt sur le revenu ne pouvait être établi aux États-Unis. Il n'y avait donc pas d'administration préparée à l'appliquer.

« La perception de l'*income tax* avait exigé 780.000 rôles, la nouvelle loi en a fait prévoir 6.350.000.

« Le 24 octobre, furent constitués : une commission composée d'économistes, d'hommes d'affaires chargés de représenter le point de vue des contribuables; un bureau de *legal advisers* composé de légistes; et un bureau *supervisor of taxpayers coopération* fut établi pour concilier les exigences du fisc, les besoins du public et établir une jurisprudence concordante. Les paiements peuvent se faire par chèques.

« Tels sont les instruments de crédit et les instruments fiscaux que s'est procurés le Gouvernement des États-Unis.

« Le 25 mars, le secrétaire du Trésor, M. McAdoo, a demandé un troisième emprunt de la Liberté qui a fait l'objet du *Liberty loan bonds law* du 4 avril.

« Le premier emprunt fut émis au taux de 3 1/2 %, le second au taux de 4 %, le troisième a été émis au taux de 4 1/4 %. Mais tandis qu'il était prévu, pour les deux premiers, qu'ils pouvaient être convertis dans des emprunts à venir, il est stipulé que le troisième emprunt ne jouira pas de cet avantage. Cette disposition a été considérée comme une conviction, dans les milieux du Gouvernement et du Congrès, que le taux de 4 1/4 était un maximum qui ne serait dépassé.

« Le premier emprunt était exempt de tout impôt, excepté des impôts de succession; le second et le troisième emprunt sont soumis à l'*income tax*, mais non à la *supertax* et aux *excess profits* de la *war tax law*.

« Les titres de ces deux emprunts sont valables pour l'acquittement des droits de successions. On considère que cette faculté est une prime donnée aux placements des grosses fortunes.

« Les échéances respectives des trois emprunts sont : 1947, 1942, 1928. Les deux premiers étaient rachetables à la volonté du Gouvernement; le troisième n'est pas convertible avant l'échéance de 1928, soit dix ans.

« Le secrétaire du Trésor est autorisé à acheter, sur les recettes fiscales, un vingtième soit 5 % de l'émission et une somme égale chaque année pendant la durée de la guerre. C'est une assurance contre la baisse de l'emprunt au-dessous du pair. Ce procédé a été employé dans la Grande-Bretagne et en France. Aux États-Unis, on le considère comme la constitution d'un *sinking fund*, d'un fonds d'amortissement. Au bout de dix années, la moitié de l'emprunt serait remboursé, et le Gouvernement des États-Unis a l'habitude de payer ses dettes.

« Les paiements par fractions ont été répartis de la manière suivante : 1<sup>er</sup> \$ 5; le 28 mai \$ 20. Il n'y a pas de paiements en juin où l'on compte sur d'abondantes recettes fiscales. Les autres versements auront lieu le 18 juillet et le 15 août.

« Les *bonds* ont été mis à la disposition des souscripteurs à raison de 500.000 par jour.

« M. Anderson, le directeur de la distribution du *Liberty loan committee*, considérait comme très important d'assurer aux petits souscripteurs qui n'ont ni comptes ni coffres dans les banques la garde gratuite de leurs titres contre le vol, la perte, le feu, etc. Il a engagé des pourparlers, dans ce sens, avec les *Saving banks* (les caisses d'épargne).

« Les Américains se sont livrés à un effort d'entraînement moins encore dans le but d'obtenir le plus gros chiffre de souscriptions que de réunir le plus grand nombre de souscripteurs pour affirmer leur solidarité dans l'emprunt. Ils ont calculé que le premier emprunt de guerre des États-Unis fut souscrit par une personne sur 23; le second par une personne sur 11 1/2. Ils sont arrivés pour le troisième à un chiffre de 17 millions de souscripteurs, à peu près 1 sur 6.

« Le 6 avril, le jour de l'ouverture de la souscription à New-York, à midi, une parade composée d'hommes et de femmes portant des uniformes variés, partit de l'*Equitable building* et se rendit au *City Hall*. Partout des drapeaux. Un million de sonnettes pendues aux portes des maisons avec cette inscription : « Sonnez de nouveau. » Une actrice de Barnum, sur une corde tendue à la hauteur des premiers étages, récoltait une moisson de dollars telle qu'elle ne savait où les mettre. Le Comité de l'Emprunt donnait aux villes qui avaient atteint le chiffre prévu dans les évaluations de l'emprunt, un drapeau d'honneur blanc encadré d'une bande rouge et zébré par trois torsades bleues et brunes. Dès le premier jour, 600 municipalités avaient gagné ce drapeau et parmi elles se trouvait Mound Bayon, habitée exclusivement par des nègres. Mrs W. G. McAdoo présidait le *National Women's Liberty loan committee* qui, le 6 avril, fournit des orateurs à 10.000 meetings et enrôla plus de 250.000 vendeuses de *Liberty loan bonds*.

« On considérait que le chiffre demandé par le Gouvernement n'était pas assez élevé et qu'il fallait le dépasser largement. On n'a pas encore les chiffres officiels, mais on considère qu'il est largement dépassé. Les conversions peuvent s'opérer dans un délai de six mois. De là un fort retard pour la connaissance exacte de l'ensemble des opérations de l'Emprunt.

« Ce chiffre de \$ 3 milliards avait paru suffisant au Gouvernement et au Congrès parce que l'évaluation des dépenses avait été trop élevée et celle des recettes trop faible. On estime que le total des dépenses au 30 juin ne dépassera pas \$ 12 milliards, dont \$ 4 milliards 500 millions représentent les emprunts des Alliés. Restent donc \$ 7 milliards 500 millions de dépenses ayant pu être effectuées : les recettes fiscales dépasseront 4 millions de dollars. Il en résulte que les impôts représentent 50 % des dépenses au lieu de 20 % comme on l'avait prévu au commencement de la guerre. Même en comprenant dans les dépenses les prêts aux Alliés, l'impôt représente 34 % du déboursement.

« De ces \$ 7 milliards 500 millions de dépenses effectives, il faut déduire les 700 à 800 millions de dollars que représentait le budget fédéral avant la guerre. Les dépenses de guerre ne se sont donc élevées qu'à \$ 6 milliards 700 millions pendant la première année de guerre.

« Sans doute, les dépenses augmenteront, mais le *Loan Liberty law* a donné au secrétaire du Trésor le droit de porter l'émission des *bonds* à \$ 12 milliards et on annonce une nouvelle loi fiscale pour l'hiver prochain.

« Quelle est la répercussion de ces dépenses sur la fortune des États-Unis ?

« Le *Bankers trust company* a dressé un tableau indiquant que le revenu total des particuliers est de \$ 38 milliards 250 millions, celui des sociétés de \$ 11 milliards 750 millions, soit un total de \$ 50 milliards. Mais ce revenu est le revenu

brut. Combien y a-t-il sur ce chiffre de fonds qui peuvent être considérés comme disponibles, pouvant être engagés dans de nouvelles dépenses constituant un capital nouveau? M. A. C. Miller, un des membres du *Federal reserve board*, considérait, au mois de novembre 1917, que, déduction faite de 6 milliards de dollars qui peuvent être attribués à l'augmentation des prix, il faut ajouter aux 4 ou 5 millions de dollars de fonds disponibles annuels, avant 1914, une somme de \$ 12 milliards provenant de la capacité d'épargne des trois années de guerre. Le capital disponible dépasse donc 15 milliards.

« Les quinze mois de guerre sont loin d'avoir épuisé les épargnes des États-Unis, et ils en ajouteront quelques autres à celles qu'ils ont encore à leur disposition. Les financiers allemands doivent être assez bien renseignés pour être convaincus de la capacité financière des États-Unis. »

M. le Président remercie M. YVES-GUYOT de son intéressante communication.

M. PATART fait remarquer que, si les États-Unis ont dépensé 7 milliards 500 millions, ils peuvent en dépenser 25 l'année prochaine, car, lorsqu'on vote des crédits pour l'exécution de certains travaux, ces crédits ne sont pas absorbés en totalité dès la première année, mais les dépenses montent avec le temps et souvent dépassent ces crédits.

M. le Président fait observer que les États-Unis ont avancé 4 milliards 500 millions aux Alliés et qu'il y a lieu d'envisager aussi les charges résultant des emprunts antérieurs.

#### COMMUNICATION DE M. MEURIOT : LA POPULATION ET LA STATISTIQUE PARLEMENTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

M. Paul MEURIOT fait une communication documentée sur la population et la représentation parlementaire aux États-Unis.

Il examine le caractère et le développement de la population dans ce pays, constate le déplacement de ses habitants vers les contrées de l'Ouest et l'influence de ce mouvement sur l'État politique de l'Union.

A partir de 1850, cette émigration vers l'Ouest commence, cette région, à cette date, n'avait que 2 millions d'habitants sur 25 millions pour l'Union, soit 8 %.

En 1870, sa population s'élève à 6.900.000 sur 38.500.000 pour l'Union, soit 28 %.

En 1890, sa population s'élève à 16.500.000 sur 63 millions pour l'Union, soit 26,5 %.

En 1900, 27 millions d'habitants sur 92 millions pour l'Union, soit 30 %.

Puis il énumère les nouveaux États qui se sont créés à l'ouest et en étudie la population au point de vue des origines.

Il passe alors à l'étude du système d'élections, en particulier au vote des femmes. Les représentants sont éligibles à l'âge de vingt et un ans; le scrutin est en général uninominal, cependant quelques États ont adopté le scrutin de liste. Le nombre des députés est de 435, ils sont élus pour deux ans. Les sièges ne sont pas répartis par une loi, mais d'après chaque recensement. L'orateur examine aussi le mode de répartition des sièges d'après la population : le peuplement de l'Ouest a provoqué une répartition des sièges en sa faveur. Il termine par l'étude géographique des partis politiques : parti républicain et parti démocrate; le premier, partisan du pouvoir central, l'autre du pouvoir fédératif. La Chambre actuelle comprend 214 démocrates contre 212 républicains et un seul socialiste (État de New-York). Le Sénat comprend 52 démocrates contre 44 républicains. Dans la région de l'Est, les républicains sont en majorité : 160 contre 140 démocrates. Dans l'Ouest, au contraire, les démocrates l'emportent : 74 contre 52 républicains. Les grands États sont

plutôt républicains; ainsi, les vingt plus peuplés ont 168 représentants républicains pour 152 démocrates; dans les autres États, 64 démocrates et 44 républicains. Les démocrates sont donc en faveur dans les petits États. D'ailleurs, dans la crise actuelle, il n'y a aucune nuance politique à distinguer, l'union des partis est réalisée et ces dénominations sont sans portée.

M. le Président remercie M. MEURIOT de sa communication.

La séance est levée à 17<sup>h</sup> 15.

*Le Secrétaire général,*

A. BARRIOL.

*Le Président,*

Eugène D'EICHTHAL.

---